

Compte-rendu de la réunion du Bureau du 10 février 2010 à Epannes à 18h30

Présents :

Dominique BEAU, Marc CHARRIER, Christophe DECOU, Yves GUILLOT, Daniel MADIER, Alain PENOT.

Excusé : Jacky BROSSEAU.

Ordre du jour :

- Adoption du procès verbal de la réunion du Bureau du 30 janvier 2010.
- Débriefing de l'Assemblée Générale du 30 janvier 2010 à Ardin.
- Préparation du prochain CoDep Infos.
- Questions diverses.

Après lecture, le procès verbal de la réunion du Bureau du 30 janvier 2010 est adopté à l'unanimité.

Débriefing de l'Assemblée Générale :

L'Assemblée Générale s'est déroulée dans de bonnes conditions.

L'assistance a démontré un certain intérêt sur les sujets abordés, sans porter d'attention particulière aux débats. Il est à noter toutefois que le Comité n'avait pas reçu de question écrite au préalable.

Certes, les intervenants des diverses commissions ont été appréciés sur le développement des différents thèmes évoqués.

Nous regrettons que certains clubs ne veuillent pas participer pas à cet évènement annuel. Cela nous permettrait de mieux se connaître et de bâtir des projets.

En raison de l'instabilité météorologique, des présidents ont eu la délicatesse de s'excuser.

Lors de l'assemblée, il a été fait allusion de prévoir, dès 2011, l'Assemblée Générale clôturant notre exercice en fin d'année civile. De ce fait, il est nécessaire de procéder à la modification de l'article 30 de notre Règlement Intérieur, comme suit : « l'Assemblée Générale se déroulera le dernier samedi du mois de novembre de l'année en cours ». Cette proposition sera présentée lors de notre prochaine Assemblée Générale de 2010 prévue le 5 février 2011 à Prahecq.

Il a été constaté une incohérence sur le vote sur le rapport moral. Cette anomalie sera rectifiée à la prochaine Assemblée Générale.

Préparation du prochain CoDep Infos :

Le prochain CoDep info n° 38 fera l'objet d'un tirage sur 8 pages en raison du coût d'impression. Daniel MADIER est chargé de procéder à l'étude de marché (cf. compte-rendu du 30 janvier 2010).

Il ressort que le meilleur rapport qualité/prix revient à l'entreprise Repro Service de l'Ouest (RSO) 43, rue Blaise Pascal à Niort.

Le devis pour le travail à effectuer, reviendrait à l'année à :

- Plaquette de l'Assemblée Générale : 70 exemplaires - 538 euros.
- Codep info 79 : 270 exemplaires - 521 euros.

Compte tenu de la proposition, il est envisagé de procéder aux tirages de ces documents par l'entreprise RSO.

Questions diverses :

Christophe DECOU, Président des Cyclotouristes Cellois, envisage d'organiser au cours de l'année, sur le site du Lambon en partenariat avec la Communauté de Commune de Celles-sur-Belle, un meeting de VTT avec cyclo- découverte sur une durée de 2 à 3 jours. Ce projet est actuellement à l'étude.

La tenue « sportwear » pour les membres du CoDep devrait être réalisée à partir du mois de mars prochain. Ce projet est toujours suivi par Françoise VEZIN, Jacky BROSSEAU et Marc CHARRIER. Le point sera effectué prochainement.

CNDS : Le 8 février à Niort, Christian BOISSEAUX, Daniel MADIER, Alain PENOT et Marc CHARRIER se sont réunis pour préparer et élaborer, sous l'autorité du Président Dominique BEAU, les dossiers d'attribution des subventions du CNDS pour 2010. Une nouvelle réunion est fixée le mardi 16 février pour finaliser ces dossiers attractifs, pour le bon fonctionnement de notre institution.

La Commission Formation envisage, au cours de cette année, de procéder à un ou plusieurs stages d'initiation mécanique ouvert à tous. Pour ce faire, le CoDep envisage l'achat d'outillage spécifique, avec les outils Campagnolo et Shimano.

Le Président Dominique BEAU, sollicite les responsables des différentes commissions, à procéder à des réunions d'informations correspondantes à leurs disciplines. Ceci dans le but d'éviter que les sujets ne soient débattus au cours des réunions de Bureau ou du Comité Directeur, sans avoir fait l'objet, au préalable, d'une instruction pour être mise à l'ordre du jour.

* * * * *

La prochaine réunion du Bureau aura lieu à Epannes, le lundi 8 mars 2010 à 18h30.

Elle sera suivie d'une réunion pour finaliser les 12^{ème} Journées Départementales de Printemps, organisées avec le concours des Cyclos d'Epannes, les 20 et 21 mars 2010 à Amuré.

La séance est levée à 19h40.

Le secrétaire de séance

Le Président